LEXIQUE

ATSEM : membre de l'équipe éducative, l'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) est un auxiliaire précieux qui contribue à la qualité de l'accueil et des activités pédagogiques des enfants. Il apporte une aide matérielle auprès des enfants (habillage, passage aux toilettes, moment de la sieste, …) et des enseignants (préparation et entretien du matériel pour les diverses activités).

Coopérative scolaire : cet argent demandé aux familles nous aide à financer les sorties scolaires, les spectacles, l'achat de jeux éducatifs, les goûters d'anniversaire, certaines activités éducatives (bricolage, jardinage, …). La gestion de l'argent est contrôlée par l'Office Central de Coopération à l'Ecole (OCCE).

Conseil d'Ecole : il est composé de la directrice, des enseignantes, d'un représentant de la mairie, du délégué de l'Education Nationale et des parents élus. Il se réunit trois fois par an et donne tout avis et suggestion sur le fonctionnement de l'école. A l'issu de chaque séance un Procès-Verbal est rédigé, posté sur le blog et affiché à l'entrée de l'école.

Représentants des parents d'élèves : ils sont le relais entre les parents, les enseignants et la municipalité. Il y a dans chaque école autant de représentants de parents d'élèves que de classes. Ils font partie du Conseil d'Ecole. Les élections ont lieu au mois d'octobre, les représentants sont élus pour l'année scolaire.

PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) : pour les enfants atteints de maladies chroniques (asthme, allergies, convulsions, …) il indique la conduite à tenir en cas d'urgence, prise de médicaments par voie orale, inhalée ou auto-injectable ; il permet de prévoir les aménagements nécessaires pendant le temps scolaire et de préciser le cas échéant les modalités de restauration. Il est nécessaire d'en informer la directrice qui organisera un rendez-vous avec le médecin scolaire.

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Il s'agit d'une équipe d'enseignants spécialisés chargés, en collaboration avec les équipes des écoles, de l'aide aux élèves en difficulté sur un secteur géographique déterminé.
Le **psychologue scolaire** est joignable au 05 61 86 18 38.

Projet d'école : il est défini pour 4 ans (2018-2022). Il a pour objectifs d'enrichir le langage, de favoriser la culture et de vivre ensemble dans notre école, dans notre groupe scolaire, dans notre ville et notre environnement proche.

LIVRET D'ACCUEIL

École maternelle Le Blé en Herbe

4 avenue Montaigne
31830 Plaisance du Touch
05 61 86 34 12

ce.0312148s@ac-toulouse.fr

blog : https://edu1d.ac-toulouse.fr/blogs31/mat-ble-en-herbe-plaisance-du-touch

Votre enfant va entrer à l'école maternelle. C'est une nouvelle aventure, une étape importante de sa vie qui va s'accompagner de changements.

Pour l'aider à grandir nous avons besoin d'avancer main dans la main : vous parents d'élèves, et nous équipe éducative.

Afin que cette transition s'effectue dans de bonnes conditions, nous avons regroupé dans ce livret les renseignements et les recommandations qui nous paraissent importants et qui ont pour but le bien-être des enfants.

Nous vous demandons d'en prendre connaissance et sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

La directrice, Véronique Paragot

PENSEZ « PRATIQUE »

Au cours de la journée les enfants effectuent des activités physiques (dans la cour de récréation, dans la salle de jeux, ...) et parfois salissantes (peinture, collage, ...), il est important de les habiller de façon pratique, confortable et peu fragile : vêtements faciles à mettre et à enlever **tout seul**, chaussures à scratchs ou à boucles. Évitez les bretelles, les salopettes, les gants, et les vêtements que vous craignez d'abîmer. Les écharpes ne sont pas autorisées.

Pour que l'on puisse reconnaître **les vêtements** perdus par les enfants, il est indispensable d'**écrire leur nom** et leur prénom dessus.

Les bonbons, les jouets de la maison, les bijoux ne sont pas autorisés à l'école. **Pensez à vérifier les poches de vos enfants**. Elles peuvent aussi contenir des objets de l'école… à nous ramener !

C'EST L'HEURE DE MANGER !

Au Blé en herbe, il y a deux services : 12h et 13h. Les petits mangent au premier service. Un adulte est présent à chaque table.
Après le repas, vers 13h, les petits font la sieste au dortoir.

La restauration scolaire est assurée à la cuisine centrale municipale par un chef cuisinier. La livraison se fait par « liaison froide » chaque matin. Les plats sont réchauffés sur place.

L'inscription à la cantine se fait à la mairie auprès du « Service Enfance».
Vous pouvez effectuer des « ajouts » ou des « annulations » au coup par coup à l'aide de formulaires que nous pouvons vous fournir ou que vous pouvez télécharger sur le site de la ville.

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE : ON FAIT QUOI ?

Mme **Émilie Froissard** est la directrice de l'ALAE au Blé en Herbe. Sur ce temps péri-scolaire, vos enfants sont encadrés par du personnel appartenant à l'organisme LEC Grand Sud.

Après inscription préalable auprès du « service Enfance» municipal, l'accueil des enfants se fait :

- le matin de 7h30 à 8h50
- le soir de 16h30 à 18h30 (vous déposerez le goûter dans le cartable de votre enfant).
- le mercredi de 12h à 12h30.

Le mercredi après-midi, le centre de loisirs accueille les enfants sur le site de l'école.

BIENVENUE À VOUS ET À VOS ENFANTS !

L'école maternelle est la première étape du système scolaire : votre enfant entre dans une collectivité qui a des programmes d'enseignement nationaux adaptés à son âge, une collectivité bienveillante qui a ses règles de vie.

Elle n'est pas une garderie.

Pendant les vacances, vous pouvez préparer votre enfant à la vie en collectivité en l'amenant vers l'autonomie, vers la séparation d'avec vous, ses parents.

Être propre : votre enfant devra être capable de demander à aller aux toilettes. Si ce n'est pas le cas, une scolarisation progressive lui sera proposée pour l'aider à mieux s'adapter.

S'habiller comme un grand : il est temps de lui apprendre à s'habiller et à se déshabiller sans aide : en privilégiant les habits confortables, faciles à mettre et à enlever (survêtement…), le passage aux sanitaires lui sera plus aisé.

Les **enfants malades** ne sont pas accueillis à l'école. Il est indispensable de prévoir une solution de garde pour ces moments-là, et de prévenir l'école au **05 61 86 34 12**. Nous ne leur administrons pas de médicaments.

C'EST QUOI L'ÉCOLE ?

L'école maternelle :

- s'adapte aux jeunes enfants,
- organise des modalités spécifiques d'apprentissage,
- permet aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble,
- contribue à une première expérience scolaire réussie.

Conformément aux programmes de septembre 2015, les enseignements sont dispensés en cinq domaines d'apprentissage :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer la pensée
- Explorer le monde.

Ces années sont très importantes et nécessitent de votre part un **engagement de fréquentation régulière**.

La scolarité de votre enfant à ***l'école primaire*** est composée de 3 cycles :

- le cycle 1 : petite section (PS), moyenne section (MS) et grande section (GS) → ***école maternelle***
- le cycle 2 : CP, CE1 et CE2 } → ***école élémentaire***
- le cycle 3 : CM1, CM2 et 6ème }

A l'école maternelle du Blé en Herbe, il y a 7 classes. Certaines classes peuvent donc contenir plusieurs niveaux/sections.

Les enfants scolarisés l'année de leurs 3 ans effectuent un parcours en 3 années à l'école maternelle.

LES VACANCES

Calendrier scolaire 2023-2024

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves	Lundi 4 septembre 2023		
Vacances de la Toussaint	Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023		
Vacances de Noël	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024		
Vacances d'hiver	Du samedi 17 février au lundi 4 mars 2024	Du samedi 24 février au lundi 11 mars 2024	Du samedi 10 février au lundi 26 février 2024
Vacances de printemps	Du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2024	Du samedi 20 avril au lundi 6 mai 2024	Du samedi 6 avril au lundi 22 avril 2024
Vacances d'été	Samedi 6 juillet 2024		

- ✓ A Plaisance, les élèves n'ont pas cours le samedi.
- ✓ Nous faisons partie de la **zone C.**
- ✓ Les classes vaqueront le **vendredi 10 mai 2024 (Pont de l'Ascension)**.

LES FOURNITURES

Pour le dossier scolaire :

- L'attestation d'assurance pour l'année scolaire (**responsabilité civile et individuelle accident**)

- La fiche de renseignements remplie et signée

- La fiche des autorisations signée

Pour la classe :

Dans un **cartable ou sac** que votre enfant **sait ouvrir et fermer**, et pouvant contenir un cahier de brouillon et son doudou :

- Une poche marquée au nom de l'enfant pour vous restituer drap et cahiers aux petites vacances

- Une boîte de mouchoirs en papier

- Un change qui va rester à l'école dans une poche. *Il peut arriver que l'école vous prête un change, merci de nous le ramener le plus rapidement possible.*

- Une petite gourde qui restera dans le cartable

Pour la sieste :

- Un drap ou une couverture polaire 60x120 cm et un oreiller si nécessaire

- Si votre enfant utilise une sucette et/ou un doudou, ils sont autorisés pour le temps de sieste, n'oubliez pas d'y mettre le nom. Le doudou doit être de taille raisonnable pour ne pas trop encombrer le cartable.

En petite section, ce temps de repos démarre juste après le repas, vers 13h, dans un dortoir. Chaque enfant a un petit lit avec un drap de dessous (lavé toutes les deux semaines) et une couverture (lavée aux petites vacances).

C'EST QUAND L'ÉCOLE ?

Rentrée des classes : **lundi 4 septembre 2023**

Rentrée échelonnée en **trois groupes** pour les PS :

9h, 10h30 et 15h

Les listes de classes seront affichées la veille de la rentrée.

Nous comptons sur vous pour respecter les horaires, ce qui est important d'une part pour l'enfant et d'autre part pour l'organisation de l'école et le bon déroulement des cours.

LE PORTAIL SERA FERMÉ À CLÉ EN DEHORS DE CES HORAIRES.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

9h - 12h et 14h15 - 16h30

Mercredi matin

9h – 12h

Les portes ouvrent 10 minutes avant l'heure de début des cours.

La directrice est déchargée de classe un jour dans la semaine. Les autres jours, elle est en classe.

LES CONSEILS POUR LES PREMIERS JOURS

- Cet été, parlez-lui de l'école et de ce qu'il va y faire, donnez-lui une image positive. Vous pouvez aussi lui lire des livres et magazines adaptés.
- Préparez ensemble son cartable, apportez tétine et doudou
- Prévoyez de rester un peu dans la classe jusqu'à ce qu'éventuellement la maîtresse vous demande de partir
- Ne partez pas sans avoir dit au revoir à votre enfant, pensez à lui dire à quel moment vous revenez le chercher et **écourtez les adieux !**
- Bien souvent les pleurs s'arrêtent assez rapidement et ne reviennent qu'aux heures d'entrée et sortie de classe. Soyez patient, calme et déterminé et ne lui montrez pas vos angoisses.
- Laissez-lui du temps pour s'adapter, venez le chercher pour le repas du midi et évitez ainsi la cantine les premiers jours

PETIT GUIDE DE L'ECOLE POUR LES MAMANS ET LES PAPAS

1

Arriver et venir me chercher à l'heure.
En cas de retard exceptionnel, s'excuser auprès de la Maîtresse

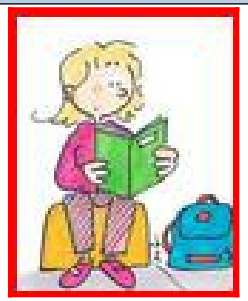

2

Ouvrir mon cahier de liaison tous les jours et signer les mots

7

A l'heure de la sortie des classes, je serai calmement assis sur le banc de la classe.
Toi, tu attendras ton tour jusqu'à ce que Maîtresse m'appelle

3

Mettre dans mon cartable tous les jours mon doudou et/ou tétine
Laisser à l'école une tenue de rechange en cas d'accident (culotte, chaussette, bas/haut)
Si l'école prête des vêtements, les rendre propres le plus rapidement possible

4

Un bonjour, un sourire, cela fait toujours plaisir…

8

Me garder bien au chaud à la maison si je suis malade. J'ai besoin de me reposer pour revenir en pleine forme.
Et prévenir l'école de mon absence le matin même par téléphone.

9

A l'école, pas besoin des jouets de la maison. Ne pas me laisser les prendre même pour les laisser dans mon cartable

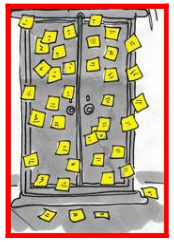

5

Prendre connaissance des affichages devant la porte de l'école et dans le couloir (travaux de classe, ou petits mots d'information)

6

Vérifier régulièrement que je n'en ai pas. Sinon le signaler à Maîtresse et me traiter avec un shampooing spécifique. Renouveler le traitement 7 jours après

10

Ne pas hésiter à prendre un rendez-vous avec Maîtresse pour faire le point

11

M'habiller avec des tenues pratiques pour que je puisse me débrouiller comme un grand (pas de chaussures à lacets mais plutôt à scratch, pas de ceinture, ni body)